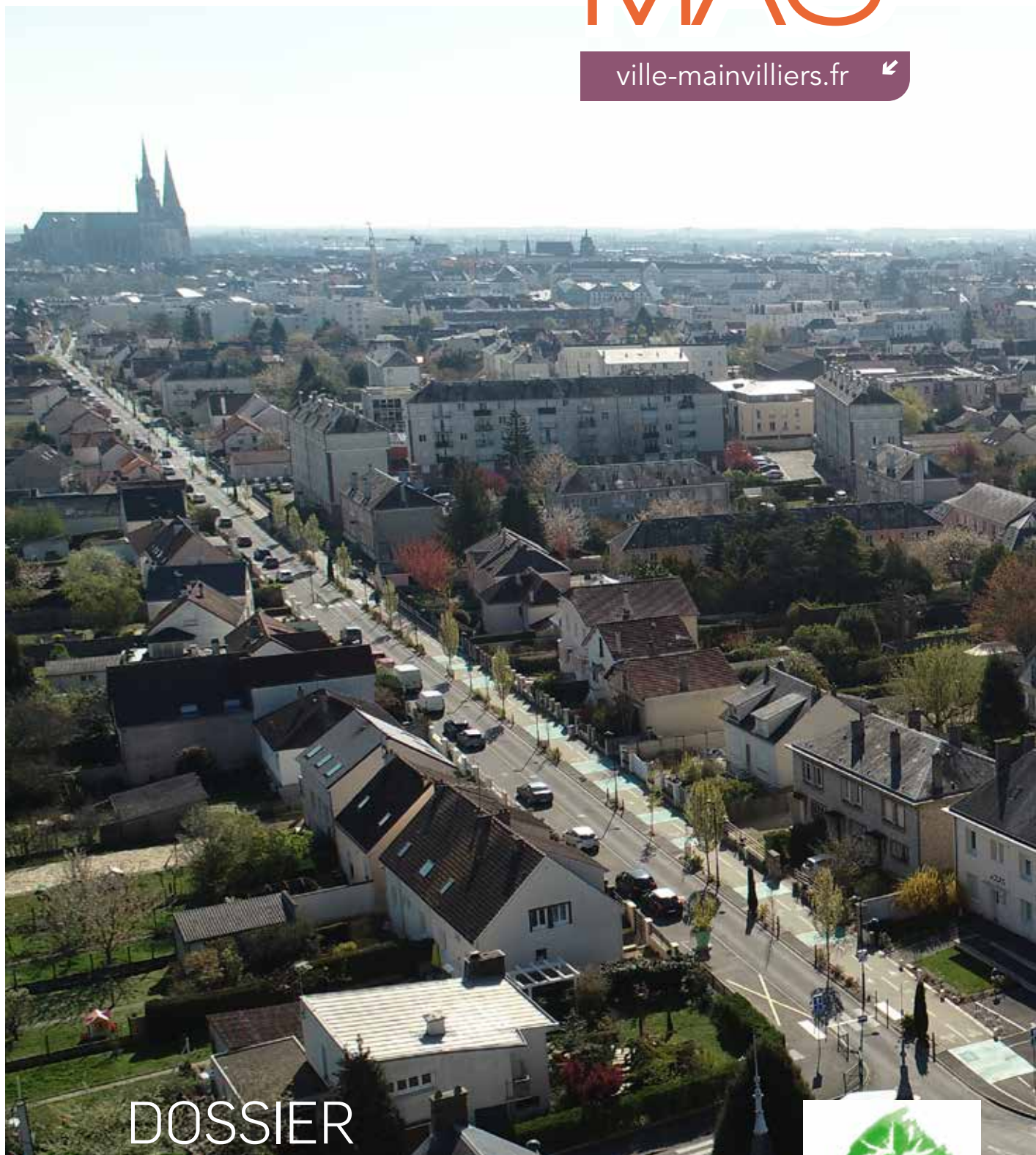


NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2022

n°9

Mainvilliers le MAG'

ville-mainvilliers.fr



DOSSIER

*La ville de demain
se dessine avec vous*



3. Éditorial

4. La Ville et la vie en images

Photos

5. Zoom sur les métiers des agents municipaux

Grégory Simon, gardien des cimetières

6. Politique de la ville

Lancement de l'Appel à projets 2023

7. Action économique de proximité

Installation de la commission des marchés

Nouveau : des pizzas à toute heure !

8. Cadre de vie

Pôle petite enfance : ouverture prévue à l'été 2023

10. Dossier

Mainvilliers, une ville de demain

Ouverture de la recyclerie solidaire

Mainvilliers, lauréate de l'appel à projets

« AVELO 2 »

14. Développement durable

Journée sur le réemploi et réutilisation du textile

Mobilisons-nous pour le Téléthon

15. Culture

Mainvilliers s'expose

Corrida de Noël, une manifestation sportive attendue

17. Seniors et aînés

Une fin d'année pleine d'activités pour les seniors

18. Jeunesse / Éducation

Ciné-débat avec Colosse aux pieds d'argile

« Je partage ma vie de parents »

20. Vie associative

Journée « Enfance et Handicap » des psychomotriciens d'Eure-et-Loir

22. Santé

Frédéric Babin-Chevaye succède à Michel Labro à la direction de l'hôpital privé d'Eure-et-Loir

22. Sports

Un nouveau street workout sur le complexe sportif Pierre de Coubertin

23. Focus

Focus sur Alexandre Massa

24. Le conseil municipal

Trombinoscope

26. À toutes fins utiles

Coordonnées

27. Paroles d'élue(s)

Pour Mainvilliers ensemble, continuons !

Ensemble Passons à l'Action



Dans un souci de sobriété énergétique la Ville a décidé de ne plus éclairer les structures municipales la nuit. Les éclairages reprendront peu de temps avant Noël.

Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**

Rédaction :

Ville de Mainvilliers

Hôtel de ville Place du Marché

CS 31101 – 28305 Mainvilliers Cedex

Tél : 02 37 18 56 80

Courriel :

mairie@ville-mainvilliers.fr

Crédit photo : Freepik,
service communication

Impression :

TOPP Graphic

5, ZA Croix Saint Mathieu

28320 Gallardon

Tel : 02 37 31 08 00



IMPRIM'VERT* © 2020 - 6219

Démarche de diminution
de l'impact environnemental



Édito

**Malgré un contexte financier difficile,
nous n'augmenterons pas les impôts !**

Madame, Monsieur,

Les mois d'octobre et novembre auront été marqués par l'inauguration des nouveaux vestiaires du complexe sportif Bernard Maroquin, du nouvel Espace Familial Sports et Loisirs « Bilterie » et par l'inauguration du nouvel accueil périscolaire Pierre de Coubertin.

Ces nouveaux équipements ont été réalisés en hautes performances environnementales, afin d'offrir des conditions d'accueil et de confort optimales aux enfants et adultes usagers de ces structures.

Si la municipalité poursuivra son action afin que tout nouvel équipement public réponde aux dernières normes environnementales en matière d'isolation thermique et acoustique, il est important de souligner que cet engagement impacte aujourd'hui durement les finances communales.

Notre ville connaît en effet depuis deux ans des dépenses supplémentaires imprévues en raison d'un contexte international difficile, avec la guerre en Ukraine, la hausse généralisée des prix des matériaux et des coûts de l'énergie. Face à une situation financière difficile, de nombreuses communes de France ont fait le choix d'augmenter la taxe foncière.

Une nouvelle fois, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 8 novembre dernier, la majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les impôts, ni les tarifs des services à la population, préférant si nécessaire avoir recours à l'emprunt pour tenir les engagements pris et ne pas impacter le pouvoir d'achat des Mainvilloises et Mainvillois.

Dans ces pages, vous pourrez ainsi découvrir l'avancement de certains projets phares, comme la rénovation engagée du cœur de ville ou les volumétries du futur groupe scolaire prévu pour 2026. Prochainement, le programme haut en couleur des festivités de Noël vous sera dévoilé. Enfin, après 2 ans d'absence nous sommes heureux de vous annoncer que la cérémonie des vœux à la population se tiendra mercredi 11 janvier 2023 à 19h à la salle des fêtes.

Michèle BONTHOUX
Maire de Mainvilliers
Conseillère régionale

AGENDA

- **Samedi 26 novembre** de 10h à 17h, rue du Verger : chantier participatif avec l'association Le Verger des Amis
- **Dimanche 27 novembre** de 10h à 17h, avenue de la Résistance : journée sur le réemploi du textile
- **Mercredi 30 novembre** à 10h, Zone du Vallier : ouverture de la recyclerie solidaire
- **Mercredi 30 novembre** de 16h à 19h, à la Maison des projets : temps d'échanges appel à projets 2023
- **Mardi 6 décembre** à 18h, salle des fêtes : ciné-débat avec Colosse aux pieds d'argile
- **Vendredi 9 décembre** à partir de 16h45, centre de loisirs Olympe de Gougues : temps d'échanges sur la parentalité
- **Samedi 17 décembre** dès 18h15, devant la Mairie : 2ème édition de la corrida de Noël
- **Mercredi 11 janvier** à 19h, salle des fêtes : vœux du Maire à la population



Le 20 septembre, l'association Kaléidéos arts a fait une exposition sur le « carnet de voyage », dans le cadre des journées du patrimoine.

Le 30 septembre, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, en présence de Michèle Bonthoux ainsi que les élus du conseil municipal.



Le 10 octobre, spectacle à destination des seniors dans le cadre de la semaine bleue.

Le 18 octobre, forum un job svp. Les 16-25 ans ont eu l'occasion de rencontrer des entreprises qui recrutent et des organismes de formation.



Le 13 octobre, inauguration des nouveaux vestiaires au stade Bernard Maroquin.

Grégory Simon, gardien des cimetières

**Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?**

Grégory Simon : Je suis là pour assurer le bon déroulement du fonctionnement des deux cimetières de Mainvilliers : le cimetière de l'église et le nouveau cimetière (rue Paul Langevin).

Je coordonne au quotidien les différents intervenants, par exemple le service espaces verts et propreté de la Ville, les entreprises de travaux ainsi que les sociétés funéraires. L'objectif est que les cérémonies d'inhumation puissent se dérouler en toute tranquillité et sans gêne pour les familles endeuillées. J'effectue aussi l'accueil du public, afin de les orienter vers le défunt recherché, avec l'aide de ma collègue en mairie.

Je suis gardien des cimetières depuis le 16 août dernier. Ce poste a été créé pour apporter un service supplémentaire aux Mainvillois, ce qui est à mes yeux un vrai « plus » pour le public et la Ville.

MM : Quels sont les avantages de votre profession et vos motivations ?

GS : J'aime beaucoup travailler en autonomie, seul sur le terrain, tout en tenant au courant ma hiérarchie des avancées faites sur les deux cimetières. La relation avec le public est également très importante pour moi.

J'ai aussi la chance de travailler en extérieur, parce que j'ai toujours eu l'habitude de cela. Je ne vois pas les cimetières comme un endroit repoussant, au contraire l'aménagement des espaces verts dans les cimetières de Mainvilliers est accueillant et harmonieux, notamment dans le nouveau cimetière.

MM : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

GS : En tant que gardien des cimetières, j'assure une présence qui me permet de recueillir les propositions du public, voire de régler certaines de leurs difficultés ponctuelles, afin d'améliorer le quotidien des cimetières.

J'essaie de leur apporter au mieux une certaine sérénité dans des moments qui peuvent être vécus comme parfois difficiles pour certains.

Infos pratiques

Coordonnées :

- Cimetière de l'église : rue Esther Villette (derrière l'église).
- Nouveau cimetière : 8 rue Paul Langevin.

Horaires d'ouverture des 2 cimetières :

- hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) : de 8h à 18h, tous les jours
- été (du 1^{er} avril au 30 septembre) : de 8h à 20h, tous les jours

Pour tout renouvellement de concession :
contacter le service des cimetières en mairie
au 02 37 18 56 80.

Budget participatif : l'heure du vote !

La Ville de Mainvilliers a lancé en avril dernier son premier budget participatif. Les habitants avaient jusqu'à fin août pour proposer des idées afin de contribuer à l'amélioration de la ville.

Au total, 33 idées ont été émises : développement durable, espace partagé, espaces verts, culture, éducation et sport.

Les membres du Comité de Pilotage composé de citoyens associés, d'élus et de techniciens se sont réunis pour la phase de recevabilité. Selon le règlement chaque idée doit répondre de manière favorable aux critères suivants :

- L'idée doit relever des compétences de la Ville
- L'idée doit être localisée à Mainvilliers
- L'idée doit présenter un intérêt général et soit être à visée collective
- L'idée relève du budget de fonctionnement

A l'issue de cette phase, les idées recevables seront confiées aux différents services de la Ville concernés afin de procéder à la phase de faisabilité. Ainsi, les techniciens pourront vérifier si l'idée est réalisable et estimer son coût.

Depuis le 19 novembre, tous les habitants peuvent voter pour les 3 projets de leur choix sur la plateforme numérique : jeparticipe.ville-mainvilliers.fr ou à la Maison des projets.

Informations : au 02 37 18 56 74, à la maison des projets ou par mail à mairie@ville-mainvilliers.fr



Lancement de l'Appel à Projets Politique de la Ville 2023

Le contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires avec l'ensemble des partenaires signataires. Zoom sur la procédure d'appel à projets.

Le Contrat de ville de Chartres métropole 2015 - 2023 s'organise autour de quatre grandes orientations thématiques :

- la cohésion sociale,
- l'aménagement et le cadre de vie,
- le développement économique et l'accès à l'emploi,
- les valeurs de la République et citoyenneté.

En 2022, plusieurs porteurs de projet (associations, Ville et CCAS) ont bénéficié d'une subvention.

L'Appel à Projets 2023 a été lancé **le 15 novembre à la médiathèque de Chartres.**

Par ailleurs, un temps d'échanges avec les porteurs de projets est organisé le **mercredi 30 novembre de 16h à 19h à la Maison des projets en présence de la Préfecture, de Chartres Métropole et de la Ville de Mainvilliers.**

La Ville de Mainvilliers peut accompagner les associations dans l'élaboration de leurs projets.

Informations à la Maison des Projets, au 02 37 18 56 74, ou par mail mairie@ville-mainvilliers.fr



Installation de la commission des marchés

Afin de coordonner au mieux les commerçants de la commune, la municipalité a souhaité remettre en place la commission des marchés. Forte de la diversité de l'offre commerciale proposée, la Ville de Mainvilliers met tout en œuvre pour la pérenniser.



Cette commission est composée de 8 membres : 1 président, 4 élus du conseil municipal, 4 représentants des commerces (2 alimentaire, 1 textile et 1 poste disponible) . Elle a pour but de proposer des actions permettant de faire évoluer la structure mise en place.

Les actions à venir :

- Tracer un marquage au sol les limites du chalandage
- Diversifier l'offre avec l'arrivée de nouveaux commerçants
- Être attentif au cumul des produits proposés
- Ouverture en date et jours en fonction des opportunités et actions ou opérations ponctuelles
- Réfléchir à la mise en place d'un marché de Noël avec les associations en 2023

La commission a pour but de favoriser les échanges afin qu'ils soient constructifs car ils se réalisent de manière collégiale. Ils viendront enrichir le fonctionnement du marché.

Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cette commission.

Le Crédit Agricole a réouvert ses portes

Très attendue, la réouverture du Crédit Agricole a eu lieu fin octobre. Vous pouvez désormais vous y rendre au 7 rue Paul Langevin. 02 37 84 00 30

Nouveau : des pizzas à toute heure !

L'entreprise Speedza Romo est installée depuis début septembre, au 3 impasse Langevin.

Speedza Romo, déjà présente sur l'agglomération, a mis en place un distributeur de pizzas, à Mainvilliers et propose deux modes de vente : 1 pizza chaude en 3 minutes ou 1 pizza froide à emporter, après 30 sec de chauffe à cuire chez vous.

L'entreprise de Romain Lottin, déjà implantée à Morancez, Saint-Georges-sur-Eure et Oisème, propose un large choix de pizzas.

Pour consulter la carte, rendez-vous sur Facebook : speedzaromo.

Téléphone : 06 15 16 11 61





AMG Auto, l'entreprise familiale qui prospère



L'entreprise AMG Auto a été lancée en octobre 2018 par trois frères venant tout droit du Kosovo : l'aîné, Gramos, le cadet Asllan et le benjamin Granit. Ces férus de véhicules ont fait le pari de vivre de leur passion et c'est une réussite !

Au départ, l'entreprise s'était lancée dans un marché de niche en proposant à la vente des véhicules à un prix inférieur à 6000 €. Leur parc automobile se composait d'environ une quinzaine de voitures.

Leur sérieux et leur professionnalisme ont payé et aujourd'hui l'entreprise familiale étoffe son offre avec un parc automobile de 80 véhicules, obligeant les gérants à louer davantage de superficie et à monter un garage mécanique spécifique pour l'entretien des véhicules proposés à la vente. Ils répondent aux demandes personnalisées des clients et des critères souhaités.

A présent, l'entreprise embauche 5 salariés et 1 apprenti et génère un chiffre d'affaires de 2 500 000€.

Coordonnées : AMG AUTO, 7 Impasse Paul Langevin, 28300 Mainvilliers - 06 33 99 69 75



CADRE DE VIE



Le projet du futur groupe scolaire avance !

Il y a un an, dans le cadre des nouvelles discussions avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine sur le projet de rénovation du cœur de Ville, la municipalité obtenait d'importances avancées. Parmi les plus importantes, le financement à hauteur de 3 millions d'euros d'un nouveau groupe scolaire. Le point sur ce futur équipement !

Cette nouvelle école bénéficiera de 3 millions d'euros de subventions de l'Anru et sera construite en lieu et place de l'actuelle barre Résistance dont la démolition est prévue en 2023. « **Depuis 6 mois, la phase de programmation de ce futur équipement a été engagée** » souligne Christophe DEFRANCE, adjoint au Maire. Un bureau d'étude a ainsi été missionné pour anticiper le nombre de classes nécessaires en face à l'évolution démographique de la ville. « **Le futur groupe scolaire devrait ainsi compter entre 20 et 22 classes, et disposera d'une restauration collective qui bénéficiera également aux enfants accueillis à l'ALSH « l'île aux Loisirs – Olympe de Gouges »** » précise Christophe DEFRANCE.

Cet équipement sera construit en haute qualité environnementale. Le site de l'actuelle barre Résistance a été retenu pour la future école en raison de la proximité avec l'accueil de loisirs et la salle des fêtes. La phase « programmation de l'équipement »

étant terminée, la commune a lancé un appel d'offre pour la désignation de l'architecte. Conformément à la loi, un jury de concours sera désigné pour examiner 3 projets et n'en retenir qu'un à la fin de la procédure de consultation. Ci-dessous une des premières images de volumétrie du futur groupe scolaire.





Pôle petite enfance : ouverture prévue à l'été 2023

Les travaux du nouveau pôle petite enfance vont bon train. « A terme, des locaux flambants neufs, plus grands et fonctionnels vont permettre de centraliser toute l'offre de soutien à la parentalité et à la petite enfance mainvilloises », souligne Sylvie VICENTE, adjointe au Maire à la petite enfance.

D'ici à l'ouverture de ce nouveau pôle **prévu en août 2023**, certaines structures vont être amenées à déménager de façon définitive ou temporaire.

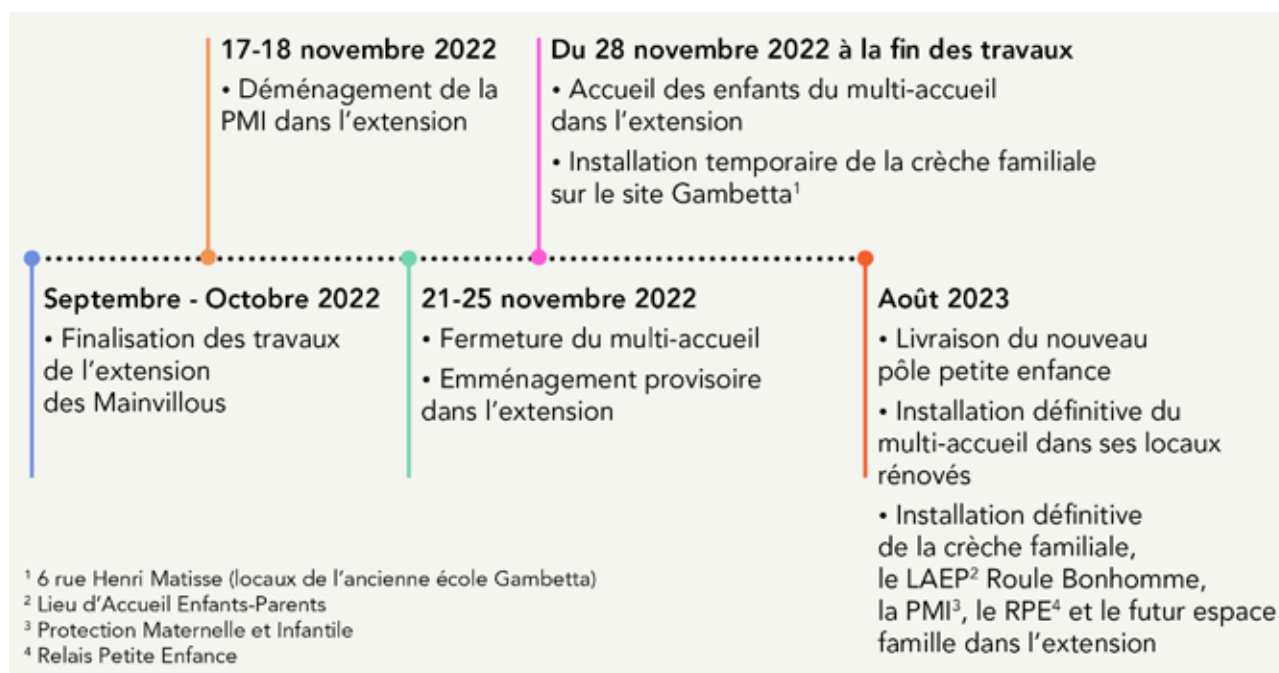
Voici le calendrier indicatif de ces mouvements :

Septembre / octobre : finalisation des travaux

d'extension

Fin novembre : fermeture du multi-accueil pour son emménagement provisoire dans l'extension. La PMI recevra les familles dans ce nouveau bâtiment à compter du 28 novembre. La crèche familiale intègre temporairement le site Gambetta.

Août : livraison du nouveau pôle petite enfance. Le multi-accueil réintègre les locaux rénovés. La crèche familiale, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, la Protection maternelle et infantile, le Relais Petite Enfance et le futur espace parentalité intègrent l'extension.



Entretien des arbres malades au Bois du Château

Depuis quelques années, le parc du bois du Château fait l'objet de travaux d'entretien réguliers.

En 2009 d'importants travaux de mise en sécurité et d'abattage d'arbres dangereux ont été réalisés. Puis, en 2016, un audit de diagnostic phytosanitaire sur l'ensemble du parc a mis en évidence l'importance de la continuité des travaux nécessitant une suppression d'arbres vieillissants voire dangereux.

Suite au gros coup de vent du 16 décembre 2020, des arbres ont été couchés et la Ville a dû intervenir pour entretenir et couper plusieurs arbres.

Dans le cadre de ses obligations sur l'entretien du patrimoine, la Ville de Mainvilliers a réalisé un nouvel audit pour une partie des arbres jugés dangereux par une entreprise chartraine. En conséquence, une quinzaine d'arbres va faire l'objet d'une opération d'élagage et d'abattage d'ici la fin de l'année.





Mainvilliers, une ville de demain

Préparer la ville de demain, c'est agir maintenant face au réchauffement climatique pour non seulement en atténuer les causes (réduction globale des émissions de gaz à effet de serre) mais aussi adapter notre environnement afin d'en réduire les conséquences sur notre santé et notre bien-être. Préparer la ville de demain, c'est également agir sur l'amélioration du cadre de vie et répondre aux aspirations du plus grand nombre : accès aux services et équipements, profiter d'espaces extérieurs conviviaux connectés à la nature, et à la possibilité d'utiliser son vélo pour ses déplacements du quotidien, etc.

En lien avec son Agenda 21 et au travers des différents projets qui sont portés, la Ville de Mainvilliers met en œuvre un projet politique qui s'inscrit pleinement dans ces objectifs. Ce dossier vous montrera concrètement l'action de la municipalité pour faire de Mainvilliers une ville humaine durable et harmonieuse.

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain



Après deux années de concertation sur le nouveau programme de renouvellement urbain qui vise à transformer en profondeur le cœur de ville, il était organisé le 17 octobre dernier la restitution de cette concertation et l'évolution du plan guide en résultant.

L'inscription du quartier prioritaire de la ville Talle-mont-Bretagne dans le nouveau programme de renouvellement vise à transformer profondément le cœur de ville de Mainvilliers pour résoudre les dysfonctionnements urbains et lui redonner de l'attractivité.

Cela passe par une évolution des formes urbaines (démolition des tours et des barres des années 70 pour construire des formes urbaines contemporaines), la réhabilitation, l'extension ou la création de nouveaux équipements publics et l'amélioration des espaces publics. **Aussi, dans une logique de mixité sociale, les politiques de renouvellement urbain conduisent à moderniser le parc de logement social et à mieux le répartir sur le territoire chartrain et au sein de la ville de Mainvilliers.**

Pour répondre aux différents défis que pose le réchauffement climatique, **la municipalité a décidé**

d'intégrer la démarche écoquartier. Le but est de se questionner sur l'ensemble des choix qui seront effectués de manière, d'une part, à restreindre le plus possible les émissions de gaz à effet de serre (GES), et d'autre part, à considérer la hausse future des températures dans les futurs aménagements créés.

L'objectif de réduction des émissions de GES se traduit par la performance environnementale des futurs bâtiments construits (logements et équipements), la recherche d'un mixénergétique qui ne fasse plus appel aux énergies fossiles mais qui privilégie les énergies renouvelables et récupérables, à favoriser le recyclage ou le réemploi des matériaux issus des démolitions, et à mettre en œuvre des processus constructifs qui fassent appel le plus possible à des matériaux locaux ou biosourcés à l'instar de la construction du centre de loisirs Olympe de Gougues.

Façonner un territoire résilient, c'est lui donner les moyens d'absorber les effets indésirables des épisodes météo beaucoup plus intenses (canicule, inondation, sécheresse, etc.). Il s'agit d'atténuer les effets des vagues de chaleur en prenant en compte le confort d'été dans les futurs bâtiments et en créant des îlots de fraîcheurs au cœur de la ville par la plantation d'arbres.

Le but est également de préserver la ressource en eau en désimperméabilisant les sols pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie et alimenter ainsi les nappes phréatiques ou encore en captant les eaux de pluie pour en faire des réserves afin de réduire les sollicitations de la nappe phréatique lors des périodes de sécheresse. La préservation de la biodiversité (faune et flore) rentre en ligne de compte également dans la réflexion globale des futurs aménagements.



Les espaces publics et extérieurs de l'opération d'aménagement



Le parc linéaire : un espace de promenade apaisée en cœur de ville

La création du parc linéaire est une opportunité de venir enrichir le patrimoine végétal du quartier, et de participer de manière active à l'adaptation des espaces urbains à l'évolution des conditions climatiques locales.

Les essences choisies seront retenues également pour leur capacité à faciliter la gestion du confort thermique, tant pour les espaces publics que pour les logements en bord de parc. Les essences de feuillus seront notamment privilégiées, pour l'ombrage qu'elles apportent en été, et l'exposition solaire qu'elles permettent en hiver.

La stratégie paysagère pour les espaces publics intégrera en outre les conditions nécessaires à la mise en place d'une gestion raisonnée de la ressource en eau : réduction voire suppression des rejets vers les réseaux enterrés, collecte et utilisation des eaux pluviales, limitation des systèmes d'arrosage automatique, etc...

Ce qui a été intégré suite à la concertation

Une stratégie de type « micro-forestière » est proposée sur tout ou une partie du parc linéaire, en raison de sa capacité à conjuguer plusieurs enjeux forts du projet pour le quartier : renforcement de la présence du végétal et de la biodiversité locale, adaptation au changement climatique (confort thermique été / hiver des espaces publics et des bâtiments), résistance aux maladies et parasites et maîtrise des contraintes et coûts de gestion par les services gestionnaires.

Ce qui va être étudié

La possibilité d'aménager des jardins partagés sera étudiée au regard des retours d'expérience des jardins créés rue d'Anjou, ainsi qu'au regard du caractère public que doit conserver le parc linéaire. Le cas échéant, il pourra être proposé d'autres localisations si la demande de jardins partagés se concrétise, la rue Jaurès ayant notamment été identifiée comme

une localisation adaptée à la création de potagers familiaux ou associatifs.

Des jeux pourraient être prévus dans l'aménagement du parc linéaire, en lien avec le caractère plus paysager de ce secteur : jeux en bois, parcours de santé, éléments de sensibilisation au cycle de l'eau, à la nature en ville.

Ce qui n'a pas été retenu

L'implantation d'un city stade ou d'un skate-park n'ont pas été retenus. Un espace familial sports et loisirs a récemment été inauguré à la Bilterie, comportant de nombreuses structures de plein air pour les enfants, les jeunes et les familles. Par ailleurs, Chartres Métropole prévoit pour 2023 de recréer un skate-park au sein du parc des Vauroux avec l'ambition d'en faire un espace de loisirs.

La place du Marché : un espace de partage et de convivialité

Afin de faire du parc linéaire un poumon vert au sein du quartier, et pour répondre aux demandes des habitants au cours de la concertation, il pourrait être intéressant de renforcer la capacité du centre-ville et de la place du Marché à générer du lien social, de la convivialité, autour des commerces, du marché, de la mairie, de la future école, du pôle petite enfance et du futur pôle culturel. Le confort et la facilité de déplacement au sein du quartier, en particulier des piétons et des cycles devient de fait un élément primordial pour que la cohérence d'ensemble du projet puisse opérer. Les espaces de jeux pour enfants seraient implantés de manière privilégiée dans le secteur centre-ville, à proximité de la future école, du pôle petite enfance, et des commerces.



Le cœur de ville, un axe pour flâner et se déplacer

Différentes mesures vont être prises pour faciliter et sécuriser les déplacements des modes actifs (piétons et cyclistes) avec notamment la création de cheminements piétons et cycles dédiés le long de l'avenue de la Résistance, la création d'un cheminement piéton uniquement à travers le parc, dissocié des flux de l'avenue afin de favoriser le confort d'usage et accessibilité pour toutes et tous y compris les personnes à mobilité réduite.



Mainvilliers lauréate de l'appel à projets « AVELO 2 »



Le plan vélo et mobilités actives, présenté par le Gouvernement en septembre 2018 et renforcé le 20 septembre dernier par l'annonce de la Première Ministre d'un nouveau plan vélo, a fixé pour objectif **de tripler d'ici 2024 la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien**. Un objectif ambitieux nécessitant un développement fort de ce mode sur tout le territoire national !

Afin d'accompagner les territoires dans cette transition vers une mobilité quotidienne plus active, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME ont lancé en mars 2021 le programme AVELO 2, doté de 25M€ pour accompagner 400 territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable.

En avril 2022, la Ville de Mainvilliers a présenté sa candidature et son projet pour développer la pratique du vélo à Mainvilliers. **Elle vient d'être désignée lauréate du programme AVELO 2 et a obtenu 100 975 € de subvention pour mettre en place des actions d'animation et de promotion des politiques cyclables, d'expérimenter des services vélo et de réalisation d'études de planification des aménagements cyclables.**

Cette reconnaissance démontre l'ambition de la Ville pour le développement de sa politique cyclable. Preuve en est, la Ville s'est déjà lancée dans la mise à jour de son schéma directeur cyclable afin de renforcer le réseau cyclable et de développer les stationnements vélo. Elle travaille également à l'organisation d'animations et d'actions de communication qui encourageront et favoriseront la pratique du vélo au quotidien afin d'en faire un mode de déplacement attractif.

Ce schéma directeur cyclable qui doit permettre de répondre aux besoins des habitants a d'ailleurs fait l'objet d'une réunion publique en mairie le 6 octobre où les participants étaient invités à émettre des avis sur les propositions faites par le bureau d'études. **Les remarques réalisées par les participants serviront à ajuster le projet de schéma directeur cyclable.**

Modification du Plan Local d'Urbanisme

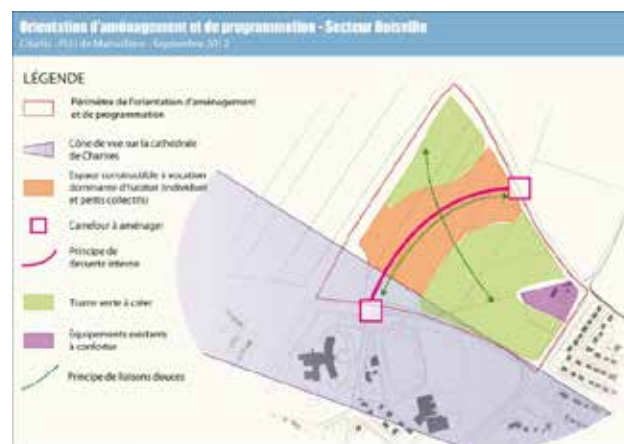
Par délibération en date du 7 avril 2022 et par arrêté municipal en date du 26 avril 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Mainvilliers a décidé de prescrire la modification de son Plan Local d'Urbanisme, se rapportant à la zone 1AUm « Boisville ».

Le PLU ayant prévu une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur « Boisville » bloquant par son dessin tout projet immobilier supplémentaire sur ce même secteur, les objectifs suivants sont poursuivis dans le cadre de la modification :

- Supprimer l'OAP « Boisville » afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier prévoyant la création de logements collectifs et individuels groupés,
- Conserver au sein du projet immobilier, le principe de trame verte initialement prévu dans l'OAP,
- Conserver les principes de cône de vue sur la cathédrale de Chartres,
- Adapter et modifier le règlement de la zone et notamment celles se rapportant aux clôtures ; ces éléments ont d'ailleurs été présentés et discutés en réunion publique le 16 septembre.

Un panneau d'exposition sera visible à l'accueil de la mairie relatant les modalités et objectifs de cette modification du PLU à partir du 15 décembre.

Pour toute demande de renseignement, s'adresser au service urbanisme au 02 37 18 56 80 ou à mairie@ville-mainvilliers.fr.





Ouverture de la Recyclerie Solidaire : Ensemble, donnons une seconde vie aux objets !

Grâce à l'important soutien de la Ville de Mainvilliers par la mise à disposition d'un local de 475 m², la régie de quartiers Reconstruire Ensemble va ouvrir au public sa Recyclerie Solidaire, **la première de l'agglomération chartraine**, le mercredi 30 novembre dès 10h du matin. Elle est située au 15 rue Jean Perrin à Mainvilliers (Zone du Vallier, en face de Fichot et d'Autin).

Après plusieurs mois de travaux, financés par l'Etat et la Région Centre Val de Loire, l'équipe de la Recyclerie vous accueillera dans sa boutique solidaire de 250 m² **les mercredis et samedis de 10h à 18h** (dans un premier temps car les jours d'ouverture pourront évoluer).

Les usagers pourront y trouver, à bas prix, des objets du quotidien d'occasion valorisés (triés, nettoyés, testés par des salariés en transition professionnelle) comme des vêtements, des jeux/jouets, de la vaisselle/décoration, des livres/CD/DVD/Vinyles, du petit électroménager...

Ces objets proviennent des locaux de réemploi présents dans plusieurs déchetteries de l'agglomération et collectés par les salariés de Reconstruire Ensemble.

Les habitants pourront également faire des apports volontaires (dons d'objets en bon état) directement sur le site de la recyclerie en prenant rendez-vous. Pour connaître la liste des objets acceptés ou non par la recyclerie ainsi que pour prendre rendez-vous pour les dons, nous vous invitons à consulter le site internet de Reconstruire Ensemble (www.reconstruire-ensemble.com) et à suivre notre page **Facebook**.

L'objectif de cette recyclerie est de redonner, à terme, une seconde vie à 130 tonnes d'objets par an.

Cette nouvelle activité va créer une douzaine d'emplois dont une dizaine via un dispositif d'insertion.

Sur l'année 2023, divers ateliers de sensibilisation, à destination de tous les habitants, dédiés au réemploi, à la réparation, au relooking verront le jour sur le site.



Journée sur le réemploi et la réutilisation textile

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Chartres métropole vous invite à la 1^{ère} édition de « Textile en folie » le samedi 26 novembre de 10h à 17h au 140 avenue de la Résistance à Mainvilliers.

L'objectif de cette action est de sensibiliser le grand public à la réduction des déchets textile en donnant des astuces à appliquer au quotidien. Le concept de cette journée est : « **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !** ».

Au programme : exposition de création de vêtement à partir de chutes de tissus, atelier de création de bijoux à partir de poignet de chemise, stand de réparation de machine à coudre, atelier de sérigraphie sur furoshiki, stand de sensibilisation sur le recyclage textile,

Rendez-vous sur chartres-metropole.fr



Mobilisons-nous pour le Téléthon

La benne à papiers Paprec prévue pour l'édition 2022 du Téléthon sera installée **du vendredi 2 au lundi 5 décembre sur la place du Marché**, en face de la bibliothèque, vous pourrez ainsi venir y déposer vos papiers et cartons.

Par ailleurs, des animations vous seront proposées fin novembre à l'épicerie solidaire (pour plus d'informations, contacter le CCAS au 02.37.18.32.26)

L'association « Team Mainv Crosstraining » organisera **de 14h à 18h le samedi 3 décembre à l'école Emile Zola des activités de découverte du crosstraining**, des conseils en nutrition et des initiations aux massages. Des ventes de gâteaux en collaboration avec l'APE de l'école auront également lieu. Renseignements auprès de l'association au 06 89 30 95 13.

Le CSE organise la « **Marche des Lucioles** », un parcours de 30 minutes. Rdv à 18h15 place du Marché. 2 € par personne.

Les fonds récoltés de toutes ces actions seront reversés au Téléthon.



Mainvilliers s'expose les 9, 10 et 11 décembre



La Ville de Mainvilliers organise la 1ère édition de l'exposition « Mainvilliers s'expose » les 9, 10, 11 décembre de 14h à 18h à la salle d'honneur de la mairie.

« Cette nouvelle manifestation est l'occasion de promouvoir les artistes amateurs de la commune, mais aussi l'occasion de mettre en valeur la salle d'honneur de la Mairie, transformée pour quelques jours en galerie d'arts éphémère, » souligne Rita CANALE, adjointe au maire chargée du pôle de l'Epanouissement, des associations et de la Culture. Des explications sur la manière dont les artistes ont conçu leurs œuvres permettront aux visiteurs de mieux appréhender les créations.

« A chacun ses talents », comme a pu le dire Virgile, il y a bien longtemps, prenez le temps de découvrir les nôtres. Bonne exposition à vous

Votre bibliothèque Jean de La Fontaine vous propose...



Les inscriptions deviennent gratuites !

La Ville de Mainvilliers s'engage en faveur de la lecture. Le conseil municipal du 13 septembre 2022 a entériné le projet de gratuité de la bibliothèque. Depuis le 1^{er} octobre, les inscriptions à la bibliothèque sont gratuites pour TOUS sans exception :

- pour les enfants et les adultes
- pour les Mainvillois et les habitants des autres communes

Le projet de réinformatisation est en cours

Vous avez peut-être constaté que la bibliothèque est fermée certains jours depuis la rentrée. En effet, la bibliothèque mène un projet d'intérêt général qui vise à améliorer la relation à l'utilisateur.

Elle souhaite faire évoluer son site vers plus de dynamisme. Dans le même temps, elle se dote d'un nouveau logiciel de gestion interne.

Les jours de fermeture sont donc nécessaires pour la formation du personnel et pour l'inventaire de l'ensemble des documents. Nous vous remercions pour votre compréhension.

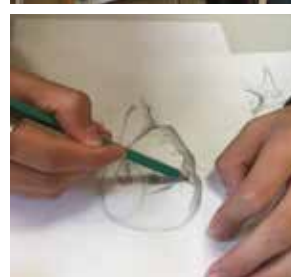
Vous aurez accès au nouveau site de la bibliothèque au 1^{er} janvier 2023, toujours à la même adresse **bibliotheque.ville-mainvilliers.fr**

Pour ce projet, la Ville a reçu le soutien financier de l'État - Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire - à hauteur de 60 %.

Les jeunes talents se révèlent

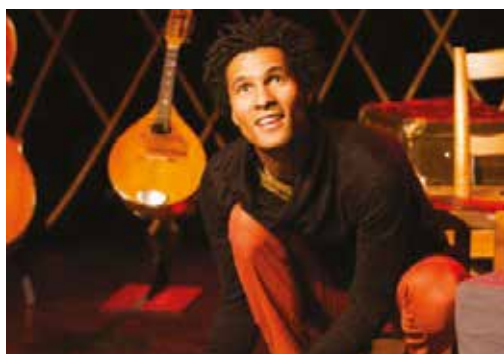


Les jeunes se montrent très attentifs et concentrés pour apprendre les bases du dessin de manga dans le cadre de l'appel à projet Politique de la Ville « Génération Manga ». La mangaka Sinath Bou a accompagné les jeunes sur le territoire en animant pour eux cinq ateliers de découverte. Une expérience à renouveler !



Vos prochains rendez-vous culturels !

© Lamine Lambesc



NOVEMBRE

CONTE MUSICAL / EN FAMILLE

Sous l'arbre à palabres

Mercredi 23 novembre à 10h30

Salle des fêtes

NOVEMBRE

CONTE MUSICAL / EN FAMILLE

La danse des nartes

Mercredi 23 novembre à 15h30

Salle des fêtes



© Sophie Debitus



NOVEMBRE

CONTES / COMPTINES

Petites bêtes pas bêtes

Samedi 26 novembre à 10h30

Bibliothèque Jean de La Fontaine

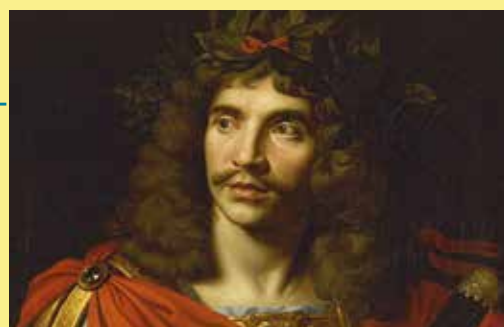
JANVIER

THÉÂTRE / CRÉATION

L'impromptu de Mainvilliers

Dimanche 15 janvier à 15h et 18h30

Studio théâtre



Corrida de Noël, une manifestation sportive attendue

Organisée par l'Association Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers Athlétisme, la Corrida de Noël pour sa 2^{ème} édition est de retour **le 17 décembre** prochain. Après un succès populaire l'année passée avec plus de 500 participants aux différentes courses et marche, la seconde édition s'annonce prometteuse, tant cette épreuve sportive est attendue par les uns et les autres.

Dès 18h15 au départ de l'hôtel de Ville, les marcheurs pourront découvrir la boucle de la randonnée **de 2,6 km** ouverte à tous. Se dérouleront ensuite dès **18h45** la mini corrida, la corrida des jeunes et à **19h45** la corrida de **7,5 km**.

S'inscrivant dans le cadre des festivités de Noël 2022, dans un esprit festif et musical, les pères Noël et lutins sont d'ores et déjà attendus aux départs des différentes épreuves de cette seconde corrida.



SENIORS ET AINÉS

Une fin d'année pleine d'activités pour les seniors

La fin de l'année approche et les moments de convivialité s'inscrivent encore au programme du foyer restaurant Marie-Hélène Foucart.

Notez dès à présent les prochains rendez-vous :

- **Moules/frites** le vendredi 2 décembre
- **Rencontre intergénérationnelle** avec les assistantes maternelles de la Ville et les enfants le jeudi 8 décembre avec des jeux de société à partir de 13h30 et un goûter à 15h30
- **Marché de Noël** et fête des familles et des amis le vendredi 9 décembre
De 11h30 à 14h : différents exposants seront dans les locaux pour vous proposer du miel, des gourmandises sucrées mais aussi des cartes de Noël et autres.

Le tarif de ce repas sera le même pour tous et s'élèvera à 5,20 €.

Cette fête des familles et des amis représente une belle occasion de découvrir ou faire découvrir le foyer restaurant, partager un moment chaleureux et réaliser vos premiers achats de Noël...

- **Loto** le lundi 12 décembre à partir de 13h30 - Ouvert aux personnes ayant déjeuné en salle (3 cartons par personne)

« Le mois de décembre s'écrit également avec des après-midis jeux de société, une séance de groupe de parole, un temps détente avec une socio-esthéticienne mais aussi des sorties avec le minibus de la structure », souligne Anne BUREAU, conseillère municipale déléguée chargée des seniors.

Vous pouvez retrouver le programme complet sur le site de la Ville ou directement au foyer restaurant.



Découverte, expérimentation d'activités culturelles ou artistiques, valorisation des compétences et ouverture sur le monde !

Voici les objectifs du dispositif Anim'Accueil que la mairie de Mainvilliers renouvelle en 2022/2023 dans le cadre du plan mercredi. Les enfants de 3 à 11 ans ont la possibilité d'être inscrits, pour une période de vacances à vacances, dans un parcours « Anim'Culture » ou « Anim'Art ».



Chaque mercredi de 9h à 11h30, votre enfant sera accueilli dans les locaux de l'école Victor Hugo et pourra bénéficier de deux activités à dominante artistique ou culturelle selon le choix des familles. Chaque atelier dure une heure avec une récréation en milieu de matinée.

Réparti en groupes d'une dizaine d'enfants pris en charge par des intervenants professionnels, Anim'accueil se veut un dispositif à la fois accessible et varié. Les enfants

y sont répartis par classe d'âge (3-6 ans et 7-11 ans) et toutes les activités sont adaptées en fonction de l'âge.

La diversité est l'autre maître-mot de ce dispositif.

Après une période septembre-octobre où les enfants ont pu photographier leurs émotions, faire du théâtre, des arts plastiques et de la BD, la période actuelle jusqu'à Noël leur donne l'occasion d'expérimenter le « stop motion » en partenariat avec la section cinéma du collège et une photographe, de fabriquer des instruments en objets de récupération, de participer à un atelier de danse ou de continuer l'atelier Arts plastiques.

Ensuite, couture, capoeira, fabrication de décors de cinéma ou promenade dansée sont des exemples de la programmation d'Anim'Accueil jusqu'aux grandes vacances.

Informations pratiques :

Tarif : 1€ par séance et par enfant quelles que soient les ressources des familles.

Lieu d'inscription : Service éducation, 129 avenue de la Résistance à Mainvilliers.

Ciné-débat avec Colosse aux pieds d'argile

Le sport pour se sentir bien ? Oui ! Le sport pour se sentir beau ? Pourquoi pas ! Le sport pour la compétition, pour le loisir ou se détendre, pour s'amuser avec ses copains ou ses copines ? Bien sûr !

Mais quelle attitude adopter quand le sport devient une source de gêne ? Quand le passage par les vestiaires voire le bureau de l'adulte devient une épreuve ? A qui en parler ?

Comment faire pour que le sport redevienne un plaisir ?

La Mairie de Mainvilliers vous propose d'aborder ces questions et d'échanger lors d'un ciné-débat animé par l'association « Colosse aux pieds d'argile ». Créée en 2013 par un ancien rugbyman professionnel, cette association a vocation à sensibiliser sur la question de la prévention des violences sexistes dans le milieu sportif, mais également dans le milieu scolaire.

La soirée débutera par la projection d'un long-métrage portant sur le harcèlement. Cette projection sera suivie d'un débat avec la salle autour des questions du respect du corps et de l'intimité dans le milieu sportif ou autres.

Cet évènement se tiendra le mardi 6 décembre à la salle des fêtes de Mainvilliers à partir de 18h.

L'entrée est gratuite. Etant donné la sensibilité du thème abordé, la soirée est déconseillée pour les moins de 16 ans.

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE
NE LAISSONS PAS LES VIOLENCES GAGNER DU TERRAIN

« Je partage ma vie de parent », des échanges qui font sens

Les sessions se poursuivent et l'intérêt des parents pour les ateliers « **Je partage ma vie de parent** » ne se dément pas. De nouvelles dates sont donc proposées.

Trouver un moment pour poser ses questions sur la parentalité, pour faire part de ses doutes, sans jugement et en toute bienveillance. Participer à des ateliers, échanger avec d'autres parents : ce sont les objectifs de ces séances dont la prochaine se tiendra **le vendredi 9 décembre à partir de 16h45 au centre de loisirs « L'île aux Loisirs – Olympe de Gouges », 139 avenue de la Résistance à Mainvilliers (derrière le CSE).**

Cette quatrième séance est intitulée « **Soyons acteurs de nos émotions !** » : les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans pourront, via des animations et des outils pratiques de communication non violente, aborder la question des besoins exprimés par l'enfant et comment y répondre.

La séance est gratuite. Les enfants sont les bienvenus, des professionnelles seront présentes pour s'en occuper pendant que les parents seront au temps d'échanges. Une collation est offerte.

Les rendez-vous suivants se tiendront à ces dates :
- Vendredi 3 février 2023 sur le thème des écrans
- Vendredi 31 mars 2023 sur un thème déterminé par les parents
- Vendredi 2 juin 2023 sur un thème déterminé par les parents

Parents et enfants
الأب والأم والأطفال
Babé noun dimédé
obi ati awon gmo
wazazi na watoto
父母和孩子
Wadiour khali
БАТЬКИ И ДИТИ
sôngô môngê

“ JE PARTAGE MA VIE DE PARENT ”

Temps d'échange convivial
pour les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans

THÈME : "SOYONS ACTEURS DE NOS ÉMOTIONS"

**VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022
À PARTIR DE 16H45**

L'ÎLE AUX LOISIRS - OLYMPE DE GOUGES
139 avenue de la Résistance - 28300 Mainvilliers
(derrière le CSE)

Enfants accueillis - Gratuit - Collation

L'école Pierre de Coubertin à Valloire



À Mainvilliers, nous faisons l'école buissonnière ! C'est l'expérience qu'ont vécu des élèves de CM1 et CM2 de l'école Pierre de Coubertin.

Du 21 au 27 août, 23 élèves de l'école, accompagnés de 24 élèves de l'école Jean Macé de Lucé, sont allés à Valloire. (73)

Le projet journalier était simple : une ½ journée d'école et une ½ journée d'activités de pleine nature dans un espace de haute montagne.

Ils ont ainsi pu découvrir l'escalade, le biathlon, la tyrolienne, le secourisme en montagne, la randonnée et être sensibilisés à la protection de l'environnement.



Le Mainvilliers Chartres Handball, un club historique qui mise sur la formation



© NIHC 2022 - E.Jarniou

C'est en 1969 que tout a commencé pour le Mainvilliers Chartres Handball. Sous le nom du « CS Mainvilliers handball » en tant que section du club omnisports. Le club a gravi les échelons nationaux au fil des années jusqu'à atteindre le niveau professionnel en 2011. C'est lors de sa deuxième saison en ProD2 (Proligue aujourd'hui) que l'équipe première se dissocie de l'association et devient le Chartres Métropole HB 28, puis, le C'CMHB aujourd'hui.

De son côté, l'association garde son appellation Mainvilliers Chartres Handball (MCHB). Le président de l'association, Ghennadii SOLOMON, souligne l'importance de la Ville de Mainvilliers dans le fonctionnement du club tant par son soutien financier que la mise à disposition de son équipement sportif.

La force de la formation, du Baby Hand aux Seniors

Le club du MCHB mise beaucoup sur la formation et peut compter sur quatre salariés (Maxime LE GALL, Romain VILARD, Sébastien OSTERTAG) qui sont entraîneurs à temps plein en plus des coaches bénévoles et les alternants.

Avec plus de 290 licenciés cette année, le club compte 17 collectifs masculins engagés dans les meilleures catégories nationales, régionales et départementales allant des U9 à l'équipe senior de Nationale 1.

Le club compte également une section Baby Hand pour initier les plus jeunes (à partir de 5 ans) à l'univers du handball avec des exercices de ballon et de motricité.

Si vous souhaitez rejoindre le club du MCHB la saison prochaine ou inscrire votre enfant, adressez votre demande à contact@ccmhb.fr ou rendez-vous sur le nouveau site internet du MCHB (qui devrait sortir courant novembre).

Rejoignez l'Harmonie Mainvilliers !

Vous êtes musicien amateur ? Vous souhaiteriez jouer au sein d'un groupe dans une ambiance détendue, sympathique et bienveillante ?

Venez nous rejoindre à l'Harmonie de Mainvilliers ! Nous répétons tous les mardis soirs de 20h30 à 22h30 dans la salle Bernard Delli, située au 129 bis avenue de la Résistance (en face de la mairie). Quelques morceaux de notre programme cette saison : Les Aristochats, Benny Goodman Memories, Les Indestructibles, The Witch and the Saint, The Cantina Band...

Si vous voulez nous contacter :
Facebook : Harmonie Mainvilliers
mail : harmoniemainvilliers@free.fr
Nous vous attendons !



Journée « Enfance et Handicap » des psychomotriciens d'Eure-et-Loir

Vendredi 25 novembre, l'Association des Psychomotriciens d'Eure et Loir (AP28) organise des rencontres sur le thème « Enfance et Handicap » de 19h à 21h30, à la salle des fêtes.

L'après-midi, des enfants des écoles de Mainvilliers et des enfants en situation de handicap (DAME, JES) se réuniront autour du spectacle des « Sœurs Lampions », pétillant duo d'une psychomotricienne/Mime et une comédienne/Clown. Ce spectacle mêle le Makaton et les outils de la psychomotricité pour créer des univers drôles et poétiques.

Le début de soirée sera ouvert à tous (parents, enseignants, professionnels, etc.), et permettra de rencontrer des professionnels accompagnant les enfants en situation de handicap sur différentes thématiques.



Association Le Verger des Amis



L'association Le Verger des Amis dans le lotissement de Boisville, souhaite agrandir son verger. Mais avant cela, il est nécessaire de prolonger la haie champêtre qui protège les arbres fruitiers des vents dominants. La haie actuelle avait été offerte par la municipalité et plantée par le service des espaces verts en 2016.

Cette fois-ci, le chantier sera participatif et pédagogique. La plantation, de 75 mètres linéaires, s'inscrit dans la campagne « **J'agis, je plante** » portée par la Fondation pour la Nature et l'Homme. La fondation a mis en ligne du contenu qui permet de préparer le chantier en amont. Plusieurs classes ont été invitées à venir planter le vendredi 25 novembre. Les habitants et bénévoles de tous horizons sont invités à participer le **samedi 26 novembre de 10h à 17h**, rue du Verger.

Mise en œuvre d'une procédure pour l'organisation des manifestations sur la ville de Mainvilliers

Avec de plus en plus de manifestations qui se déroulent sur la commune, la Ville a décidé de mettre en œuvre pour l'année 2023, une procédure en direction de l'ensemble des « porteurs » de projets de manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou autres, dans un souci d'intérêt général, mais aussi afin d'apporter à l'ensemble des « porteurs de projets de manifestations », un soutien plus fort dans l'élaboration de celles-ci.

Avant la fin de l'année 2022, les acteurs de la ville connus recevront une information précise par écrit, les informant de la mise en place de cette procédure, qui sera caractérisée par l'obligation de renseigner en amont de toutes manifestations, un dossier d'intention d'organisation d'une manifestation, qui recevra alors après instruction par les services de la Ville un avis favorable ou pas à son déroulement.

Frédéric Babin-Chevaye succède à Michel Labro à la direction de l'hôpital privé d'Eure-et-Loir

L'Hôpital Privé d'Eure-et-Loir regroupe près de 100 médecins et chirurgiens pour 26 spécialités médicales et chirurgicales.

L'établissement emploie près de 220 professionnels de santé.

Avec ses 28.000 passages aux urgences par an, l'hôpital privé Elsan propose une offre de soins qui complète l'activité libérale eurélienne.

Madame le Maire, Michèle Bonthoux ainsi que Jacques Guillemet, conseiller municipal délégué chargé notamment de la santé, ont rencontré le nouveau directeur, Frédéric Babin-Chevaye, qui leur a assuré de la continuité des soins sur le territoire.

Mobilisées sur la problématique de l'accès aux soins, Michèle Bonthoux et l'équipe municipale ont inauguré en mars dernier, l'ouverture d'un cabinet médical composé de deux médecins généralistes.



Les déserts médicaux qui affectent tout l'hexagone et auxquels n'échappe pas notre département sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, qui met tout en œuvre pour attirer de nouveaux professionnels de santé. (médecins généralistes, paramédicaux...)

SPORTS

Ecole municipale des sports

Si votre enfant souhaite découvrir une multitude de sports sur l'année (golf, roller, équitation, voile,...), il reste encore des places pour les deux groupes de notre Ecole Municipale des Sports (GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2).

Quand ? Tous les mercredis de la période scolaire de 10h30 à 11h45

Où ? Au gymnase Maroquin et ses alentours

N'hésitez pas à vous rapprocher du service des sports au 02 37 18 37 24

Un nouveau street workout sur le complexe sportif Pierre de Coubertin

La pratique du street workout est un loisir sportif qui mêle la pratique de la gymnastique, de la musculation, par l'intermédiaire d'exercices de force, de souplesse, d'équilibre, d'agilité.

Ce loisir sportif en accès libre et se déroulant essentiellement en extérieur attire de plus en plus d'adeptes.

Après la création d'un 1^{er} street workout sur le nouvel espace familial sportif et de loisirs de la Bilterie, situé au sein du complexe sportif Bernard Maroquin, la Ville de Mainvilliers a décidé d'en créer un nouveau au sein du complexe sportif Pierre de Coubertin. Actuellement en construction, celui-ci sera mis à disposition courant novembre 2022.





Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 28 janvier 2022, est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

Ils font la ville, **focus sur**

Alexandre MASSA, élu de la liste « Ensemble passons à l'action »

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

« J'ai 49 ans, je suis marié et père de 2 filles, toutes les deux nées à Mainvilliers. Je suis Docteur en pharmacie. A côté de mon travail et de mon mandat, je suis passionné par le sport (triathlon, rugby...) et les voyages.

Je suis originaire de Rambouillet mais j'habite à Mainvilliers depuis plus de 25 ans. J'ai découvert Mainvilliers et son agglomération lorsque mes parents ont acheté leur pharmacie, ma mère étant née à Lucé. Suite au décès de mon père qui était très aimé sur la commune, j'ai repris la pharmacie familiale avec l'aide de ma mère, devenant le plus jeune titulaire de France (par la force des choses), entouré d'une magnifique équipe de 10 salariés.

Cette expérience m'a permis de faire de très belles rencontres »

Comment abordez-vous ce mandat ?

« Il s'agit de mon premier mandat. Je découvre donc le fonctionnement et cela me plaît. Je siège au conseil municipal dans l'opposition, dans l'équipe de Michel Cibois.

J'ai mes propres idées politiques mais être élu municipal est plus en adéquation avec mes convictions pour être plus proche de nos concitoyens.

Je vote donc en fonction des intérêts des habitants de Mainvilliers, sans faire de politique partisane. J'ai pu me rendre compte du caractère démocratique et républicain de la collectivité, même si parfois je trouve que les décisions ne sont pas prises assez rapidement à cause



de contraintes administratives chronophages habituelles en France. »

Quels sont les dossiers qui vous tiennent à coeur ?

« Pharmacien pendant 20 ans aux Acacias et ancien président pendant 8 ans de l'Association des Commerçants et Artisans Actifs de Mainvilliers que j'ai créée, j'ai tissé des liens avec ces forces vives locales. Ce fut enrichissant et m'a permis de découvrir des métiers avec des fonctionnements et des complexités très différents.

Anticipant l'arrivée de déserts médicaux, j'avais créé la maison médicale des Acacias, faisant venir médecin, infirmier, ostéopathe, sage-femme. Je me sens donc plus à l'aise dans les dossiers concernant le commerce ou la santé, surtout que Mainvilliers va aborder une transition importante ces prochaines années et que son tissu commercial est très fragmenté.

Objectif ? Garder le maximum de commerces et d'artisans de proximité, diversifier, améliorer la qualité de l'offre pour faciliter la vie des Mainvillois(e)s. »



LE CONSEIL MUNICIPAL



Michèle BONTHOUX

Maire, chargée de la police municipale,
du logement social, de la communication
et des ressources humaines,
Conseillère communautaire,
Conseillère régionale

Adjoints au Maire :



Aziz BOUSLIMANI

1^{er} Adjoint au Maire, chargé de l'Economie
Sociale et Solidaire, du Développement
Durable, et de la Politique de la Ville,
Conseiller communautaire



Sandrine MONTBAILLY

Adjointe au Maire, chargée des Finances,
Prospectives et Marchés Publics



Christophe DEFRANCE

Adjoint au Maire, chargé du Pôle
Intergénérationnel, de l'Éducation, de la
Jeunesse, des Familles et de la Solidarité



Rita CANALE

Adjointe au Maire, chargée du Pôle
de l'Epanouissement, des associations
et de la Culture, Conseillère communautaire



Romyns-Félix CHARON

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme
et du plan local de l'urbanisme



Sylvie VICENTE

Adjointe au Maire, chargée de la
Petite Enfance



Gérard BOUSTEAU

Adjoint au Maire, chargé des bâtiments,
de l'informatique, de la voirie
et de l'environnement urbain



Laetitia FERNANDES

Adjointe au Maire, chargée du Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS),
de l'action sociale et de l'inclusion



Jean-Paul RAFAT

Adjoint au Maire, chargé de la Citoyenneté,
Conseiller communautaire

Conseillers municipaux délégués :



Jacques GUILLEMET

Conseiller municipal délégué, chargé de
l'économie de proximité et au Pôle Santé,
Conseiller communautaire



Anne BUREAU

Conseillère municipale déléguée, chargée
des Séniors



Hamady GADIO

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Jeunesse (16-25 ans)



Denise DUBOIS

Conseillère municipale déléguée, chargée
du Sport



Mahieddine MAHI

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Population



Samir KASMI

Conseiller municipal délégué, chargé de la
Jeunesse (7-16 ans)



Autres Conseillers municipaux de la Majorité :



Isabelle MONDOT
Conseillère communautaire



Paulette MERCIER



Yasmina SAIDI



Bernard VINSOT



Mayléa EDMOND



Julien MALLOL



Magou KONATE



Frédéric GUINCETRE



Edwige NTOMBANI



Frédéric MARIE



Annabelle ALHASAN

Liste « Ensemble passons à l'action » :



Michel CIBOIS
Conseiller communautaire



Sophie MILON-AUGUSTE



Alexandre MASSA



Catherine JUBAULT



Pascale COUTURIER



**nouveau conseiller
municipal en cours
d'installation**



Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

02 37 18 56 80

Site : ville-mainvilliers.fr

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et
13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)

Ouverture continue le mardi de 8h45 à 17h30 (hors périodes de vacances scolaires) pour les services suivants : accueil mairie, état civil, cimetières, urbanisme (12h-17h30), vie locale, police municipale (accueil téléphonique uniquement)

- Direction des Services Techniques :
02 37 18 56 43

Informez-nous avec le numéro citoyen



Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)

- Secrétariat : 02 37 18 37 20
- Culture : 02 37 18 37 25

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance
- Service éducation : 02 37 18 56 46
- Secrétariat : 02 37 18 37 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance
Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)
Accueil physique le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 32 26
- Programme de réussite éducative : 02 37 18 30 58

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance
Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h
02 37 21 84 57

Pôle petite enfance « Les Mainvillous »

133 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30
- Multi accueil : 02 37 18 54 44
- Crèche familiale : 02 37 18 54 45
- Relais d'Assistantes Maternelles :
06 16 33 57 07
- Protection Maternelle et Infantile :
02 37 21 85 21

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)
02 37 18 56 84

Institutions

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance
02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende
09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance
02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles
28000 Chartres **02 37 23 40 00**
- Pour les déchets, joindre
Chartres métropole au numéro vert
0800 22 20 36.



Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres
ouvert du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h.
02 36 67 30 40
L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.
Conseil départemental d'Eure et Loir :
02 37 20 10 10

Numéros d'urgence

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :
02 37 20 45 47
Commissariat de Chartres : 02 37 24 75 39
Violences faites aux femmes : 3919
Pompiers : 02 37 84 13 70
SAMU : 15
Préfecture : 02 37 27 72 00

La rentrée des classes a eu lieu dans de bonnes conditions, joyeuse pour les plus grands, pleine d'appréhension pour les plus petits dont c'était une grande première. L'automne a tardé à venir, le soleil résistant comme pour adoucir le quotidien des Français pour qui les fins de mois sont de plus en plus difficiles.

Dans un contexte d'augmentation généralisée des prix, impactant durement le budget des familles mainvilloises, la municipalité se mobilise pour maintenir le cap et garantir l'offre de services publics de qualité à ses administrés. Fidèles à nos engagements, à l'heure où beaucoup le font, nous n'augmenterons pas les taux des impôts locaux.

Faire vivre concrètement la solidarité est aujourd'hui une nécessité en direction des jeunes ou adultes qui peuvent connaître des difficultés de vie mais aussi en direction des personnes âgées les plus fragiles. Pour réussir ce pari, vos élus travaillent avec les services avec une grande vigilance sur chaque dépense.

Grâce à ce travail, les tarifs de la cantine ne seront pas augmentés, l'adhésion à la bibliothèque municipale est gratuite depuis plus d'un mois (il faut nourrir le corps et l'esprit !), et les budgets annexes du Foyer Marie-Hélène FOUCART, du Centre Communal d'Action Sociale et de l'épicerie solidaire seront maintenus. Nous veillons de ce fait à préserver le bon fonctionnement des services à la population en gérant avec discernement le budget communal.

Nous préparons l'avenir pour améliorer la vie dans notre ville à court, moyen et long termes. Nous nous réjouissons à ce titre du nombre de propositions reçues dans le cadre du lancement du budget participatif. Trente-trois projets dont la plupart ont été retenus par le comité de pilotage et étudiés par les services, avant d'être proposés au choix des Mainvillois.

Nous sommes également heureux de vous annoncer que le projet du futur groupe scolaire en centre-ville, qui remplacera les écoles Emile Zola et Victor Hugo, avance correctement et que la ville travaille à la réalisation d'une première tranche de végétalisation de la cour de l'école Pierre de Coubertin. Ces investissements préparent l'avenir en meilleurs futurs pour toutes et tous.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Bonjour, nous souhaitons partager avec vous le travail effectué par notre collègue colistier, Gilles Van Peteghem.

Quelle Forêt pour demain dans un contexte de changement climatique ?

Le XXème congrès de l'Union Européenne des Forestiers (85000 forestiers de 21 pays) s'est déroulé, à Chartres du 29 septembre au 3 octobre 2021. Le thème était : « Quelle multifonctionnalité pour les forêts impactées par le changement climatique ? ». Il faut se rendre à l'évidence que les débats, les échanges et les conclusions de ce congrès étaient, hélas, prémonitoires au regard de la sécheresse, des températures exceptionnelles que nos forêts ont subies cette année, sans oublier les feux de forêts de cet été.

Mainvillois depuis près de 30 ans, j'ai eu la responsabilité des équipes de l'ONF qui gèrent les forêts publiques de ce département. Ce congrès en Eure et Loir est un événement européen qui n'était pas venu en France depuis 1987...

Les travaux du séminaire, les débats lors du congrès statutaire et les tournées de terrain dans les forêts domaniale de Senonches et privé de Bois Landry ont permis de confirmer que les impacts du changement climatique sur nos forêts se sont accélérés en 20 ans ! Une stratégie forestière est indispensable pour assurer la pérennité des massifs forestiers.

Mais il faut rester positif, le travail réalisé par les scientifiques du domaine forestier permet de mettre à disposition des gestionnaires **des outils d'aides à la décision** pour **préparer nos forêts de demain** à relever le défi des évolutions du climat. **L'aspect de nos forêts va changer mais il y aura toujours des forêts.**

C'est pourquoi les massifs forestiers doivent bénéficier de ces outils d'aide à la décision pilotés par des experts forestiers, avec l'appui des personnels des Centres Régionaux de la Propriété Forestière, pour les forêts privées et des personnels techniques de l'ONF pour toutes les forêts publiques. **Car l'enjeu est là : il faut conserver, a minima, tous les espaces forestiers car ils produisent des bienfaits et des ressources dont nos sociétés ont impérativement besoin.**

Mainvillois, prenons soin de nos forêts, de notre environnement en ayant au quotidien des attitudes écoresponsables.

Vos élus de la liste Ensemble Passons à l'Action, Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Stéphane PINAULT, Pascale COUTURIER

Samedi 17 décembre 2022

Courses enfants et adultes

A partir de 18h15

Départs et arrivées devant
l'Hôtel-de-Ville de Mainvilliers

Une fin d'année au pas de course !

18h15 - La Marche de Noël / 2,6 km
randonnée ouverte à tous – gratuit

18h45 - La Mini Corrida / 1km
(enfants nés après 2010) – gratuit

19h15 - La Corrida des jeunes / 2,6 km
(enfants nés entre 2006 et 2009) – gratuit

19h45 - La Corrida / 7,5 km
inscriptions : 7 euros



CORRIDA DE NOËL MAINVILLIERS

Une nouvelle course organisée par l'ACLAM (Athlé Chartres Lucé Mainvilliers)

www.corridadenoel-mainvilliers.fr / Inscriptions en ligne sur le site de la compétition et sur Protiming
Renseignements : aclam@orange.fr

Ac/am

ATHLÉ



CENTRE LOIRE

Géant
Casino



GUERLAIN



LE DÉPARTEMENT



républicain

ASPTT CHARTRES

cget



Centre du Meuble